

L'emploi scientifique dans les organismes de recherche en 2025

Au sein des organismes de recherche en 2025, l'emploi total de R&D poursuit sa croissance (+2,2 %), après +2,7 % en 2024 et une hausse moyenne annuelle de 0,2 % entre 2010 et 2023. L'emploi de chercheurs augmente plus fortement : de 3,4 %, doctorants inclus, et de 3,2 % hors doctorants (dont +3,8 % au sein des EPST et +3,4 % au sein des ISBL). Les effectifs de doctorants poursuivent leur forte croissance : +4,9 % en 2025, après +5,5 % en 2024. La part des femmes dans les effectifs de recherche est stable en 2025 comme en 2024 (après +0,8 point entre 2021 et 2023). Les effectifs de chercheurs ont augmenté de 1,9 % en moyenne de 2014 à 2025, tirés par les Mathématiques et logiciels et les Sciences sociales. Le nombre de départs en retraite de chercheurs permanents se stabilise en 2025, après un net recul en 2024 sous l'effet de la réforme de 2023.

L'emploi de R&D poursuit sa croissance dans les organismes de recherche : +2,2 % en 2025

Fin 2025, l'emploi total de R&D des 20 principaux organismes publics de recherche atteint un niveau de 92 320 agents (chercheurs et personnels de soutien, tous statuts et contrats confondus), en croissance de +2,2 % sur un an, après des hausses de +2,8 % en 2024 et de +0,2 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2023.

Comme en 2024, l'augmentation de l'emploi total de R&D en 2025 est davantage tirée par les EPST et les instituts Pasteur-Paris et Curie (Institutions sans but lucratif, ISBL) que par les EPIC : respectivement +2,8 %, +2,7 % et +0,9 %. Pour mémoire, les EPIC avaient bénéficié d'une dynamique plus favorable que les EPST de 2010 à 2023 (+0,5 % de hausse moyenne annuelle).

Effectifs des personnels de recherche des organismes, par catégorie et type d'établissement, en 2025

Catégorie	Personnel de R&D rémunéré (2), en PP au 31/12/2025	Evolutions en %		
		2024-2025	2023-2024	Moyenne 2010-2023
Emploi de R&D (1)	92 320	2,2	2,7	0,2
6 EPST	62 330	2,8	2,8	0,0
12 EPIC	26 490	0,9	2,1	0,5
Pasteur-Curie	3 500	2,7	5,2	2,5
Chercheurs (1)	58 370	3,4	3,6	1,2
6 EPST	37 800	4,3	4,0	1,0
12 EPIC	18 660	1,8	2,7	1,4
Pasteur-Curie	1 910	3,5	6,4	3,6
- doctorants	8 900	4,9	5,5	3,0
- chercheurs hors doctorants (1)	49 470	3,2	3,3	0,9
6 EPST	31 290	3,8	3,3	0,6
12 EPIC	16 670	2,1	3,2	1,3
Pasteur-Curie	1 510	3,4	6,1	2,7

1 : y compris contractuels, IR et assimilés

2 : voir Définitions

Sources : MESRE-SIES, enquête R&D depuis 2024, Tableau de bord avant

L'emploi de chercheurs augmente plus fortement

Les effectifs de chercheurs, doctorants inclus, augmentent de 3,4 % en 2025, soit plus vite que l'emploi total de R&D. Le ratio « personnels de soutien / chercheurs » descend à 0,58 en 2025, soit -0,01 sur un an et -0,25 depuis 2010.

S'agissant des doctorants financés, leurs effectifs poursuivent leur forte croissance : +4,9 % en 2025, après +5,5 % en

2024. Comme depuis 2022, la hausse en 2025 est portée uniquement par les EPST et les ISBL : respectivement +6,7 % et +3,8 %. Au total, les doctorants représentent 15,2 % des effectifs de chercheurs en 2025, après 15,0 % en 2024 et un plus bas historique à 10,7 % en 2016.

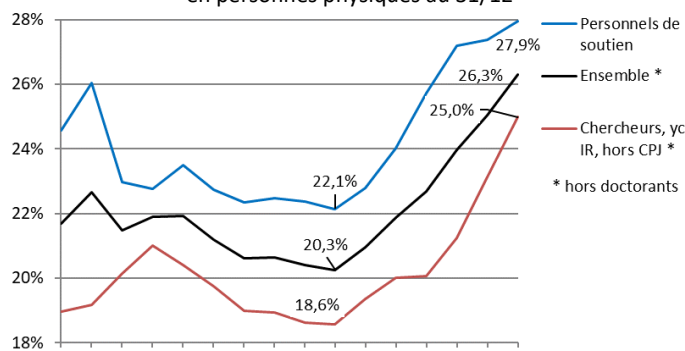
A 49 470 personnes physiques fin 2025, l'emploi des chercheurs hors doctorants augmente de 3,2 %, une hausse comparable au record de croissance de 2024 depuis le début de l'enquête. En particulier et comme depuis 2023, l'emploi de chercheurs non permanents (CDD-chercheurs, contrats de projet, contrats postdoctoraux) au sein des EPST et des EPIC progresse de, respectivement, +12,2 % et +17,8 %. Ces fortes hausses peuvent en partie être attribuées à des recrutements selon les nouvelles formes de contrats instaurées par la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (LPR - n°2020-1674).

La part des emplois non-permanents poursuit sa hausse dans les EPST

En conséquence de ces évolutions, au sein des EPIC en 2025, la part des personnels non-permanents atteint 13,9 % des effectifs totaux de R&D hors doctorants, en hausse de 1,1 point, après 0,6 point en 2024.

Pour les EPST, après un point bas à 20,3 % en 2019, la part des personnels non-permanents continue de croître pour atteindre 26,3 % en 2025 (graphique), dont 25,0 % pour les chercheurs (hors doctorants) et 27,9 % pour les personnels de soutien.

Part des non-permanents au sein des 6 EPST (en %) en personnes physiques au 31/12



Sources : MESRE-SIES, enquête R&D depuis 2024, Tableau de bord avant

La part des femmes stagne depuis 2023

En 2025, les femmes constituent 45,9 % des effectifs des organismes. Ce taux stagne depuis 2023, après une hausse notable de 0,8 point les deux années précédentes. Il varie selon les catégories : 38,3 % des chercheurs hors doctorants et 43,9 % des doctorants sont des femmes, avec des évolutions diverses (+0,4 et -0,2 point en un an), contre 57,3 % parmi les personnels de soutien (+0,3 point). Depuis 2014, la part des femmes augmente parmi les chercheurs et les doctorants, respectivement, de +3,1 et +2,9 points.

En lien avec leurs orientations disciplinaires, les EPST emploient une part plus importante de femmes (48,4 %) que les EPIC-ISBL (40,5 %, dont 37,9 % pour les seuls EPIC).

Parts des femmes dans les organismes (en %)

Catégorie	2025			Variation / 2024 (en pt)		
	EPST	EPIC-ISBL	Total	EPST	EPIC-ISBL	Total
Chercheurs *	39,7	35,9	38,3	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,4
Doctorants	46,1	38,0	43,9	- 0,1	- 1,3	- 0,2
Personnels de soutien	60,2	49,9	57,3	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,3
Total personnels	48,4	40,5	45,9	+ 0,0	+ 0,1	+ 0,2

* y compris IR et contractuels assimilés des EPST, hors doctorants

Sources : MESRE-SIES, enquête R&D depuis 2024, Tableau de bord avant

Les effectifs de chercheurs augmentent sur 11 ans, tirés surtout par les Mathématiques et les Sciences sociales

A 58 370 en 2025, les effectifs de chercheurs ont augmenté de 1,9 % en moyenne annuelle depuis 2014. Cette hausse est tirée principalement par les disciplines des Mathématiques (+3,1 %) et des Sciences sociales (+3,2 %), ainsi que par la Gestion, encadrement de la R&D (+3,8 %). En revanche, les disciplines des Sciences médicales et des Sciences humaines perdent des effectifs : respectivement -0,9 % et -1,8 % en moyenne annuelle depuis onze ans.

Effectifs de chercheurs par disciplines

Discipline d'activité de recherche	Chercheurs rémunérés * (en PP au 31/12/25)	Evolution moyennes depuis 2014, en % **
Mathématiques	5 360	+ 3,2
Sciences physiques	6 130	+ 2,0
Chimie	4 320	+ 2,1
Sciences de l'ingénieur 1	5 940	+ 1,9
Sciences de l'ingénieur 2	6 100	+ 1,2
Sciences de la terre-environnement	4 520	+ 1,6
Sciences agricoles	680	+ 0,6
Sciences biologiques	14 700	+ 1,6
Sciences médicales	620	- 0,9
Sciences sociales	2 440	+ 3,2
Sciences humaines	1 540	- 1,8
Gestion, encadrement de la R&D	6 020	+ 3,8
Total chercheurs	58 370	+ 1,9

* tous statuts confondus, doctorants inclus

** corrigées des changements de conventions

Lecture : la discipline des mathématiques accroît ses effectifs de 3,2% par an depuis 2014, soit plus que l'ensemble (+1,9%)

Sources : MESRE-SIES, enquête R&D depuis 2024, Tableau de bord avant

Champ : organismes de recherche

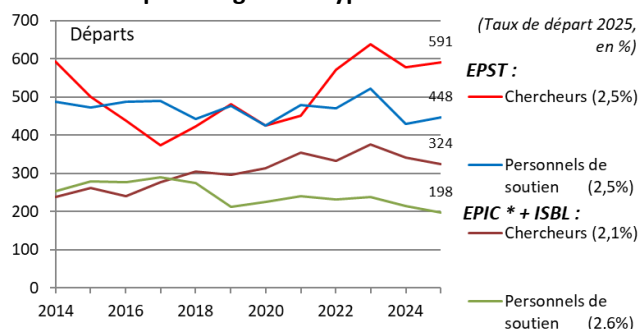
Le nombre de départs en retraite de chercheurs permanents se stabilise en 2025

En 2025, au sein des EPST, les départs en retraite de titulaires et personnels en CDI (ou personnels permanents)

s'établissent à 590 chercheurs et 450 personnels de soutien, soit 2,5 % des effectifs en poste pour les deux catégories. Au sein des 8 principaux EPIC (*Méthodologie*) et des deux ISBL, 320 chercheurs et 200 personnels de soutien en CDI sont partis en retraite en 2025, pour des taux de départs proches de ceux constatés en EPST.

Tous ces organismes confondus, cela représente 1 560 départs en 2025, quasiment comme en 2024 (1 570), année marquée par un net recul (-12 %, dont -13 % pour les EPST) du fait de la mise œuvre de la réforme de 2023 des retraites des fonctionnaires. Par ailleurs, ces départs en retraite constituent 2,5 % des effectifs de personnels permanents, auxquels il convient d'ajouter 0,8 % d'autres départs (décès, démissions, ...), d'où une part de 3,3 % pour l'ensemble des départs définitifs en 2025 (*tableau en annexe*).

Départs en retraite de personnels permanents, par catégorie et type d'établissement



Sources : MESRE-SIES, enquête R&D depuis 2024, Tableau de bord avant (rétropolé)
(*) les 8 principaux EPIC

LOUIS MEURIC
MESRE-SIES

Méthodologie

Depuis l'année de constat 2024, les données de cette note proviennent de l'enquête R&D auprès du secteur des « administrations », qui inclut notamment les organismes de recherche. Jusqu'en 2023, elles provenaient du tableau de bord (TdB) de l'emploi scientifique : parmi les 12 EPIC, seuls les 5 principaux (CEA – Civil, CIRAD, CNES, IFREMER et ONERA) étaient enquêtés, alors que l'enquête R&D les interroge tous.

Cependant, sur les données de départs en retraite depuis 2024, l'enquête R&D n'a interrogé que les 8 principaux EPIC (les 5 cités précédemment ainsi que l'ASNR, le BRGM et le CSTB), qui représentent 98% des effectifs de personnels permanents de l'ensemble.

Les données antérieures à 2024 ont été rétropolées.

Définitions

EPIC : Établissements publics à caractère industriel et commercial

EPST : Établissements publics à caractère scientifique et technologique

Les « chercheurs » désignent les doctorants, les chercheurs et les ingénieurs de R&D (ingénieurs de recherche -IR- pour les EPST), conformément aux règles internationales du manuel de Frascati.

Pour les notions de disciplines, d'effectifs rémunérés, d'emplois permanents et de départs, voir l'[État de l'emploi scientifique en France](#), Sources et méthodes, Ch. III et Annexes.

Pour en savoir plus

[Les départs en retraite des enseignants-chercheurs et des professeurs du second degré affectés dans le supérieur](#), NI-SIES n° 16, Décembre 2025

[La dépense de recherche et développement expérimental en 2024](#), NF n°16, juillet 2026.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « [statistiques et analyses](#) » Publications - #dataESR

A paraître : Les départs en retraite des personnels titulaires de l'ESR, entre 2025 et 2035.